

entier le cœur du roi, et tenait le premier rang à la cour. Des intrigans se servaient de son crédit pour gouverner la France sous le nom de son amant.

Il est peut-être à propos de remarquer ici, qu'on se fait quelquefois illusion sur l'état des choses en France, pendant le dix-huitième siècle, parce que le tableau des crimes que la révolution a enfantés a pour ainsi dire jetté dans l'ombre l'époque qui l'a précédé. L'horreur qu'ils inspirent remplit l'âme. On perd de vue la véritable cause de ce grand bouleversement. Il fut l'ouvrage de l'immoralité de ceux qui étaient à la tête du gouvernement. Qui peut ignorer les dilapidations des finances, la conduite scandaleuse de tous ceux qui approchaient du trône, presque sans exception, la manière arbitraire dont on établissait et prélevait les impôts, l'humiliation de ceux qui n'appartenaient pas aux classes privilégiées? Citons quelques traits pris au hasard, qui me reviennent dans la mémoire. Un des membres d'un corps qui se croyait destiné à appuyer les droits de la nation contre l'autorité royale, soutenait, presque encore au moment où la révolution était prête d'éclater, que le peuple français était taillable et corvéable à la volonté de ses maîtres, et c'était dans une assemblée d'hommes revêtus des fonctions les plus augustes, préposés à consacrer les règles de la justice, qu'il tenait ce langage. Sous le règne de Louis XV, les roturiers ne pouvaient que rarement surmonter les difficultés qui s'opposaient à leur entrée comme officiers dans l'armée et dans la marine royale. Ces faveurs étaient réservées à la caste nobiliaire. Sous le règne de Louis XVI lui-même, un règlement proposé par le ministre de la guerre, prescrivait de prouver qu'on avait quatre degrés de noblesse, pour être admis comme officier dans les troupes du roi. Les évêques eux-mêmes étaient à peu-près tirés exclusivement des familles nobles. Comme dans l'étendue du royaume, ils étaient presque tous nommés par le roi, en vertu du concordat, c'était la faveur qui les élevait à cette dignité; aussi n'étaient-ils trop souvent que des courtisans. La nomination du célèbre abbé de BEAUVAIS à l'évêché de Sens, fut également l'objet de la surprise et des conversations de la cour et de la ville, parce qu'il était d'une famille bourgeoise, et n'avait pour le recommander que de la piété et du savoir, de grandes vertus et une noble éloquence.— On voyait les talens prostituer l'hommage au vice triomphant.— BERNIS et VOLTAIRE encensaient également la marquise de POMPADOUR, dans leurs poésies.

Le maréchal de SAXE avait engagé une jeune personne pour entrer dans l'espèce de sérail qu'il se formait toujours, quand il laissait Paris pour entrer en campagne. Soit amour, soit remords, elle s'échappe de la maison où l'on tenait ces victimes du libertinage du général, en attendant le départ, et alla se marier à un jeune homme qui était pour elle un parti sortable. Le ma-